

■ 5-6 L'effort de recherche et développement

Mise à jour mars 2017

Pertinence

Une démarche visant à favoriser la recherche et le développement s'inscrit pleinement dans une optique de développement durable au regard de ses trois dimensions : elle permet de faire progresser l'ensemble des connaissances humaines, elle contribue grandement à la compétitivité d'une économie nationale ou régionale et une partie de ses efforts est directement tournée vers l'environnement.

L'Agenda 21 de Rio affirmait en 1992 l'importance de mettre les sciences au service d'une gestion avisée de l'environnement et du développement, de la survie quotidienne et du développement de l'humanité (Chapitre 35). Le dernier sommet, dit aussi "Rio + 20" qui s'est tenu pour la seconde fois à Rio de Janeiro, en juin 2012 avait pour objectif de réitérer l'engagement politique en faveur du développement durable, tout en évaluant les progrès réalisés et les lacunes encore à combler.

Selon les objectifs fixés par le Conseil européen de Barcelone de 2002, la part de la dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD) dans le produit intérieur brut (PIB) des États communautaires devait atteindre les 3 % à l'horizon 2010, les deux tiers devant être financés par le secteur privé.

En mars 2010, la Commission européenne a présenté sa nouvelle stratégie sur 10 ans pour relancer l'économie européenne. Intitulée Europe 2020, celle-ci réforme et prolonge la précédente stratégie définie en 2000, dite de Lisbonne, par une gouvernance plus étroite au sein de l'Union européenne (UE). Elle vise à développer une croissance « intelligente, durable et inclusive ». Il s'agit en particulier de favoriser des programmes visant à améliorer les politiques de recherche et développement (R&D) et à faciliter le financement, à accélérer le déploiement de l'internet à haut débit et à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. L'objectif est toujours de consacrer 3 % du PIB de l'UE à la recherche et au développement (investissements publics et privés), tout en renforçant les politiques favorisant l'innovation.

L'effort de recherche et développement est mesuré ici en rapportant au PIB de la région les dépenses relatives à cette activité exécutées en Occitanie, qu'il s'agisse de dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) ou de dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la R&D).

Analyse

Avec un taux d'effort de 3,7 % en 2014, l'Occitanie est la 1^{ère} région métropolitaine pour la part de son PIB consacrée à la recherche et développement (R&D) et la seule à atteindre l'objectif fixé par la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie Europe 2020. La recherche est un peu moins portée par le secteur privé qu'au niveau de la France métropolitaine : les entreprises, en particulier celles de la construction aéronautique et spatiale, sont à l'origine de 60 % des dépenses de recherche et développement, contre 66 % en métropole. Les dépenses privées ont néanmoins progressé rapidement ces quatre dernières années (+ 3,2 % en moyenne annuelle). Le secteur public est également dynamique grâce à de grands établissements présents sur le territoire comme le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Centre national d'études spatiales (CNES) ou le Centre national de recherche scientifique (CNRS). Entre 2010 et 2014, les dépenses publiques ont progressé de 1,5 % par an en moyenne.

En 2014, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) de France métropolitaine s'élève à 47,2 milliards d'euros. Avec 5,6 milliards d'euros, l'Occitanie concentre 12 % de la dépense de métropole. Elle fait partie des trois régions françaises ayant la plus forte DIRD, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (6,6 milliards d'euros) et surtout l'Île-de-France (19,0 milliards d'euros).

L'Occitanie se caractérise par son effort de recherche et développement, le plus élevé de métropole. Avec 3,7 % du PIB régional

consacré à la R&D, la région est la seule en France à atteindre l'objectif fixé par la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie Europe 2020. Elle devance nettement l'Île-de-France (2,9 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (2,7 %). Cet effort figure aussi parmi les meilleurs de l'Union européenne.

Depuis 2010, la croissance annuelle moyenne de la dépense en travaux de R&D en Occitanie est de 2,5 %. Ce rythme est similaire à celui observé sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le taux d'effort en Occitanie gagne 0,1 point en quatre ans, la dépense en R&D augmentant plus vite que le PIB (+ 2,3 % en moyenne chaque année).

En Occitanie, le secteur des entreprises privées réalise 60 % des dépenses des travaux de R&D en 2014, soit 3,4 milliards d'euros. Ce taux est en deçà des préconisations européennes, qui fixent aux deux tiers des dépenses de R&D la contribution minimale du secteur privé. Cependant, avec 2,2 % du PIB régional, la région a le taux d'effort des entreprises le plus important de métropole. Ce taux devance même le taux d'effort global, privé et public, de nombreuses régions. Comme au niveau de la dépense globale, le taux d'effort des entreprises a augmenté de 0,1 point depuis 2010 dans la région.

En Occitanie, la dépense intérieure de R&D en entreprises (DIRDE) connaît une spécialisation sectorielle : la construction aéronautique et spatiale représente, à elle seule, 56 % de la DIRDE régionale, devançant de loin l'industrie pharmaceutique avec un poids de 14 %.

En 2014, le secteur public consacre quant à lui 2,2 milliards d'euros en R&D en Occitanie, le 2^e montant le plus élevé de France, derrière l'Île-de-France (5,9 milliards) et juste devant Auvergne-Rhône-Alpes (2,1 milliards). Alors qu'au niveau de la France métropolitaine, la dépense publique en R&D est principalement portée par l'enseignement supérieur, en Occitanie il s'agit des Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) qui engagent 43 % des dépenses de R&D publiques. Les principaux établissements

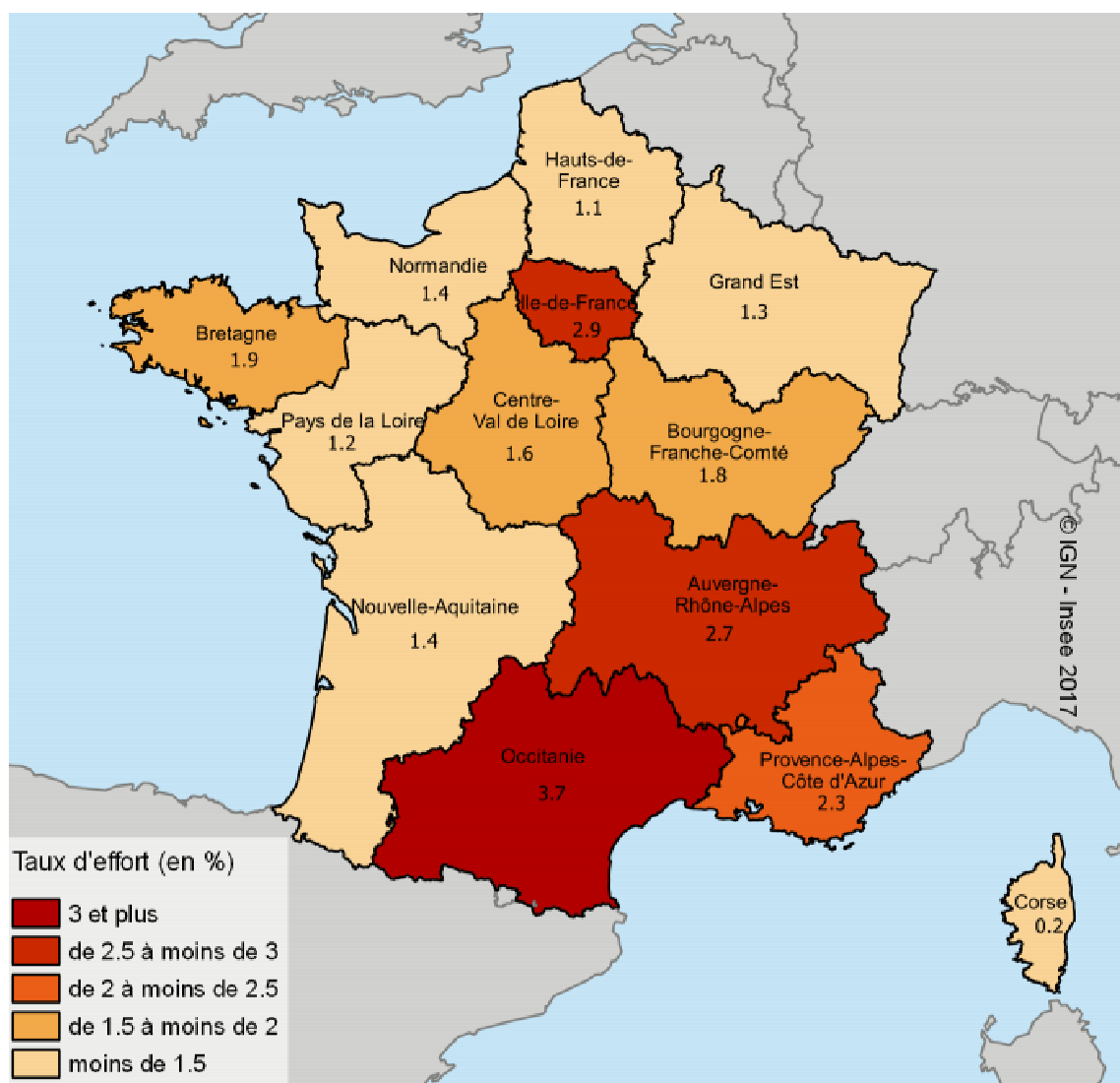
sont le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui réalise 21 % de la dépense publique, et le Centre national d'études spatiales (Cnes) avec 16 %. Les Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) contribuent quant à eux à hauteur de 27 % de la dépense publique en R&D. Il s'agit principalement des délégations régionales du Centre national de recherche scientifique (CNRS). Après un pic observé en 2011, le taux d'effort du secteur public revient à son niveau de 2010.

En 2014, les activités de R&D mobilisent en Occitanie 45 400 personnes en équivalent temps plein (ETP), soit 11 % du personnel de R&D de métropole. Depuis 2010, l'emploi a augmenté de 2,6 % en moyenne chaque année. Cette hausse est principalement due à la recherche privée qui a vu ses effectifs croître de 4,2 % par an. En 2014, elle regroupe plus d'un emploi sur deux (55 % soit 25 000 ETP), dont une partie importante dans le seul secteur de la construction aéronautique et spatiale (43 % des ETP privés). La

recherche publique emploie 20 400 ETP en Occitanie. Les deux principaux employeurs sont les EPST (39 % des ETP publics) et l'enseignement supérieur (33 %), suivis par les EPIC (24 %). ■

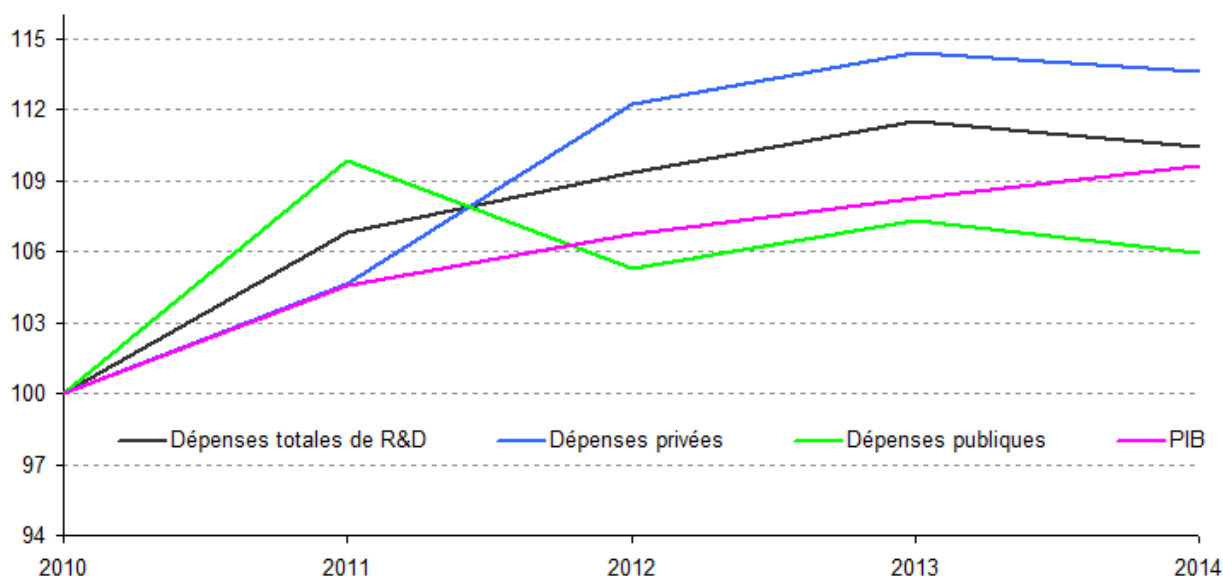
L'Occitanie, première région française pour la part du PIB consacrée à la R&D

Part de la dépense intérieure en recherche et développement dans les régions en 2014



Source : Insee, comptes nationaux, Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur

En Occitanie, les dépenses de R&D augmentent plus vite que le PIB
Évolution des dépenses de R&D et du PIB en Occitanie (base 100 en 2010)



Sources : Insee, comptes régionaux, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La recherche publique pèse davantage en Occitanie qu'en France métropolitaine
Dépenses et personnel de recherche dans les entreprises et le secteur public en 2014

	Dépense intérieure de R&D (en millions d'euros)			Personnel (en équivalent temps plein)		
	Recherche publique	Entreprises	Ensemble	Recherche publique	Entreprises	Ensemble
Occitanie	2 232	3 359	5 591	20 354	25 003	45 357
Part (en %)	39,9	60,1	100,0	44,9	55,1	100,0
France métropolitaine	16 115	31 117	47 232	161 488	247 847	409 335
Part (en %)	34,1	65,9	100,0	39,5	60,5	100,0

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Pour en savoir plus :

- « [L'effort de recherche dans les régions - Midi-Pyrénées et l'Île-de-France en tête des régions françaises](#) », Insee Première n° 1559, juin 2015
- « [La recherche en Midi-Pyrénées : les moyens d'une ambition européenne](#) », 6 pages Insee Midi-Pyrénées n° 133, avril 2011
- « [Recherche et développement en Languedoc-Roussillon : un potentiel de recherche et une dynamique du secteur privé](#) », Insee Repères Chiffres pour l'économie du Languedoc-Roussillon n° 3, mars 2012
- « [Les dépenses de R&D dans les régions françaises](#) », Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information, n° 15.07, septembre 2015